







J. Hetzel, rue de Richelieu, 26. Livrais... 5 et 6 du journal à Paris. J. Hetzel, rue de Ménars, 10. COUP D'ŒIL GÉNÉRAL SUR PARIS, CE QUE C'EST QU'UNE PARISIENNE, PAR GEORGE SAND, 30 cent. la livr. PAR LÉON GOZLAN, NOUVEAUTÉS POUR PANTALONS ET GILETS. MANTELETS de toutes formes, CONFECTIONNÉS DANS LE PLUS NOUVEAU GOUT.

CHEMIN DE FER DE LYON A AVIGNON. CAPITAL: 60,000,000 DE FRANCS. ACTIONS DE 500 FRANCS CHACUNE. DÉPÔT: 50 FRANCS PAR ACTION. FONDATEURS: M. le maréchal comte SÉBASTIANI, président; MM. le marquis d'ARAGON, pair de France; le marquis DE CHABILLANT, pair de France; VIENNET, pair de France; MÉNARD, député; DUMONT, député; MELLEU ET HENRY, ingénieur.

AUXILIAIRES MAISON DESTAIX. NOUVEAUTÉS POUR PANTALONS ET GILETS. MANTELETS de toutes formes, CONFECTIONNÉS DANS LE PLUS NOUVEAU GOUT.

Cet ancien établissement, contre lequel aucun autre n'a lutté jusqu'à ce jour pour la spécialité des BLANCS DE FIL et de COTON, vient de faire de nouveaux approvisionnements qui lui permettent de satisfaire à tous les besoins. Les dames reconnaîtront facilement la qualité supérieure de ses toiles, et les prix véritablement extraordinaires auxquels elles pourront se procurer. En vue de répondre aux besoins de la saison, le propriétaire vient de réunir dans ses magasins un des plus riches assortiments d'articles d'été au prix desquels les exigences de la mode l'ont fait subir aucune augmentation sur ceux déjà connus. Cette maison, si recommandable par la confiance qu'a eu lieu meritor d'elle sur sa réputation de BON MARCHÉ, offre l'échange et même le remboursement des marchandises qui ne conviendrait pas.

Si les deux arbitres nommés ne peuvent s'entendre sur le choix d'un arbitre, on a dans les huit jours de la nomination un arbitre à la faculté du président du tribunal de commerce de la Seine, sur la réclamation de la partie la plus diligente. Les arbitres pris par l'un ou l'autre des formes ou des délais de la procédure, leurs décisions sont sans appel ni recours en cassation.

La Souscription à Paris est ouverte au pair

Chez MM. Le Comte des Arts et C., rue de Provence, 26, de 9 à 4 heures.

Tribunal de commerce.

CONVOCATIONS DE CRÉANCIERS. Sont invités à se rendre au Tribunal de commerce de Paris, salle des assemblées des faillites, MM. les créanciers:

CHATEAU ET CHASSE A LOUER sur 500 hectares de terres, prés et bois gardés depuis 40 ans. Le château est meublé, il contient 10 chambres de maître et des écuries pour 20 chevaux. Prix, 5,000 fr.

TRIBUNAL DE COMMERCE. Du sieur LEROUX, boulanger, rue de la Tixerontie, 58, le 11 mai à 9 heures (N° 4099 du gr.).

Adjudications en justice. Étude de M. CAMARET, avoué à Paris. Adjudication, le 22 mai 1844, sur la mise à prix de 12,000 fr., en l'audience des criées du Tribunal de première instance de la Seine, d'une MAISON

TRIBUNAL DE COMMERCE. Du sieur BÉLAÏET, chapelier, rue Beauvoisine, 51, le 11 mai à 1 heure (N° 4425 du gr.).

1° D'UNE MAISON, avec cour, puits, jardin et dépendances, située au Petit-Montrouge, chaussée du Maine, 70; 2° d'une autre MAISON avec cour, puits, jardin et dépendances, située au même lieu, chaussée du Maine, 68; 3° d'une autre MAISON avec cour, puits, jardin et dépendances, située au même lieu, chaussée du Maine, 66; 4° et d'une MAISON, avec cour, puits, jardin et dépendances, située au même lieu, chaussée du Maine, 64; 5° D'un

TRIBUNAL DE COMMERCE. Du sieur LETUPPE, md de vins, barrière Montparnasse, entre les mains de M. Hellet, rue Ste-Avoye, 9, et Bevalles, rue Galvani, à Percy, syndics de la faillite (N° 4451 du gr.).

TERRAIN de la contenance de 1,181 mètres 40 centimètres, derrière le 4° lot, ayant façade sur la rue des Bouis; d'un autre Terrain de la contenance de 1,105 mètres 42 centimètres, à côté du précédent, et ayant façade sur la rue des Bouis.

TRIBUNAL DE COMMERCE. Du sieur ALIX DELAROCHE, hmonadier, rue de Montmarie, 55, entre les mains de M. Paval, rue de Richer, 32, et Langran, rue Rohan, 10, syndics de la faillite (N° 4444 du gr.).

UNE BELLE PROPRIÉTÉ où s'exploite une filature de coton, ensemble du matériel en dépendant, sise à Paris, rue Popincourt, 48.

TRIBUNAL DE COMMERCE. Du sieur DESEMARIS, fabr. de coupelles, rue de Seine, 45, entre les mains de M. Thibaut, rue de la Bienfaisance, 2, syndics de la faillite (N° 4446 du gr.).

TERRAINE de la contenance de 1,181 mètres 40 centimètres, derrière le 4° lot, ayant façade sur la rue des Bouis; d'un autre Terrain de la contenance de 1,105 mètres 42 centimètres, à côté du précédent, et ayant façade sur la rue des Bouis.

TRIBUNAL DE COMMERCE. Du sieur LEBOUQUET, propriétaire, demeurant à Paris, rue de Valenciennes, 29, et M. Pierre-François CUVILLIER, directeur de la compagnie d'assurances maritimes, demeurant à Paris, rue de Richelieu, 95; le 22 avril 1844.

TERRAINE de la contenance de 1,181 mètres 40 centimètres, derrière le 4° lot, ayant façade sur la rue des Bouis; d'un autre Terrain de la contenance de 1,105 mètres 42 centimètres, à côté du précédent, et ayant façade sur la rue des Bouis.

TRIBUNAL DE COMMERCE. Du sieur LEBOUQUET, propriétaire, demeurant à Paris, rue de Valenciennes, 29, et M. Pierre-François CUVILLIER, directeur de la compagnie d'assurances maritimes, demeurant à Paris, rue de Richelieu, 95; le 22 avril 1844.

TERRAINE de la contenance de 1,181 mètres 40 centimètres, derrière le 4° lot, ayant façade sur la rue des Bouis; d'un autre Terrain de la contenance de 1,105 mètres 42 centimètres, à côté du précédent, et ayant façade sur la rue des Bouis.

TRIBUNAL DE COMMERCE. Du sieur LEBOUQUET, propriétaire, demeurant à Paris, rue de Valenciennes, 29, et M. Pierre-François CUVILLIER, directeur de la compagnie d'assurances maritimes, demeurant à Paris, rue de Richelieu, 95; le 22 avril 1844.

TERRAINE de la contenance de 1,181 mètres 40 centimètres, derrière le 4° lot, ayant façade sur la rue des Bouis; d'un autre Terrain de la contenance de 1,105 mètres 42 centimètres, à côté du précédent, et ayant façade sur la rue des Bouis.

TRIBUNAL DE COMMERCE. Du sieur LEBOUQUET, propriétaire, demeurant à Paris, rue de Valenciennes, 29, et M. Pierre-François CUVILLIER, directeur de la compagnie d'assurances maritimes, demeurant à Paris, rue de Richelieu, 95; le 22 avril 1844.

TERRAINE de la contenance de 1,181 mètres 40 centimètres, derrière le 4° lot, ayant façade sur la rue des Bouis; d'un autre Terrain de la contenance de 1,105 mètres 42 centimètres, à côté du précédent, et ayant façade sur la rue des Bouis.

TRIBUNAL DE COMMERCE. Du sieur LEBOUQUET, propriétaire, demeurant à Paris, rue de Valenciennes, 29, et M. Pierre-François CUVILLIER, directeur de la compagnie d'assurances maritimes, demeurant à Paris, rue de Richelieu, 95; le 22 avril 1844.